



école
nationale
supérieure de
paysage
Versailles Marseille

invitation

L'École nationale supérieure de paysage de Versailles

en partenariat avec

l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine,
missionnée dans le cadre du
CPIER Vallée de la Seine*

vous convie au séminaire

Le Mantois en 2100

voyage-atelier dans les paysages de la vallée de la Seine

les 5 et 6 avril 2018

départ de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie
rendez-vous avant 9h00

participation sur inscription uniquement
dans la limite des places disponibles
en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint
avec votre participation financière
avant le 19 mars 2018

* *Contrat plan interrégional État-régions*

La création de la fiche 1.3 du CPIER de la Vallée de Seine, "Connaissances des paysages et de leur évolution", a pour vocation d'étudier et d'orienter le développement du territoire Seine. Dans cette optique, l'ENSP s'engage à promouvoir un "réseau paysage", c'est-à-dire un cluster d'acteurs de l'aménagement du territoire et des paysages, dans le but de favoriser la co-construction de projets valorisant le cadre de vie, l'économie et l'environnement des espaces de la Vallée de la Seine.





objectifs du voyage-atelier pour le “réseau Paysage”

Cette nouvelle édition du voyage-atelier sur deux jours, Le Mantois en 2100, visera à questionner in-situ la qualité de vie en lisière de métropole, entre Île-de-France et Normandie. Porte d'entrée ou de sortie, suivant l'endroit d'où l'on vient, le Mantois, territoire incontournable, est aussi un cadre de vie, un espace productif, un paysage majeur qui offre de grands repères (proximité de la Seine, front de taille de carrière, centrale de Porcheville, grandes infrastructures de transport et vastes ensembles industriels) à l'échelle de la Vallée de la Seine. Cet espace en pleine mutation est propice à de nombreuses investigations, et reste ouvert à différents scénarii de développement que nous nous proposons de tester avec vous. En s'appuyant sur la rencontre d'acteurs locaux, et les interrelations entre les connaissances de chacun des participants, franciliens et normands, nous aiguïserons ensemble notre regard pour mieux comprendre les dynamiques de ce territoire. Dans un second temps, en atelier, nous tenterons d'exprimer les enjeux perçus, et de projeter ensemble une vision pour ce paysage en devenir.

à savoir : une plaquette synthétisant les travaux et réflexions du voyage-atelier sera remise à chaque participant après l'atelier.

- permettre aux différents acteurs de l'aménagement des territoires de la baie et de la vallée de la Seine concernés par le CPIER de se rencontrer et d'échanger in-situ sur des problématiques actuelles caractéristiques des paysages séquanais à toutes les échelles (paysage fluvial, industriel, agricole, énergétique, etc.).
- valoriser les rencontres avec le terrain et les acteurs locaux comme clé de lecture des paysages, de leurs dynamiques et de leurs enjeux pour permettre à chaque participant d'acquérir des connaissances sur le territoire visité et de pouvoir débattre de ses perspectives avec d'autres professionnels.
- investir et révéler un réseau d'acteurs qui se mobilisent pour donner des perspectives cohérentes à leur territoire autour de la valorisation des paysages.
- soutenir une démarche de laboratoire pour construire et valoriser un nouvel outil méthodologique croisant les regards paysagistes des sachants du territoire avec ceux des participants.
- discuter des objectifs de la fiche 1.3 du CPIER pour les paysages de la Vallée de la Seine à l'horizon 2019 et voir comment le travail de chacun peut s'insérer dans ce projet de grand territoire : notamment concernant les workshops-étudiants en août 2018 et mai 2019, l'APR, le voyage-atelier 2019, etc.



programme proposé

Afin d'aiguiser votre curiosité et de préserver un regard neuf sur les sites qui vous seront présentés, comme dans les éditions précédentes, nous ne divulguerons pas les lieux que nous arpenterons et les personnes que nous rencontrerons.

Jeudi 5 avril : ----- sur le terrain

*8h45 - accueil/départ avant 9h de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie
introduction au voyage-atelier, et au trajet d'immersion dans les paysages visités*

10h30 - groupe 1 : départ de l'atelier mobile

10h45 - groupe 2 : atelier d'arpentage

13h00 - déjeuner

14h15 - groupe 2 : départ pour l'atelier mobile

14h45 - groupe 1 : atelier d'arpentage

17h - groupe 1 et 2 : mise en commun des expériences - discussions ouvertes

18h30 - conférence apéritive

19h - dîner

20h30 - regard élargi d'un professionnel

21h30 - discussions/débats

22h00 - quartier libre

Nous vous invitons à vous munir d'affaires de pluie et de chaussures de terrain résistantes à l'eau

Vendredi 6 avril : ----- en atelier

à partir de 7h15 - petit déjeuner

8h45 - démarrage des ateliers : mise en commun des principaux enseignements recueillis et première synthèse des enjeux

11h - pause café

11h15 - partage d'expériences de chacun des deux groupes

12h - discussions autour de la méthodologie du Voyage-atelier, des objectifs du réseau Paysage

12h30 - déjeuner

13h45 - prise de recul - échanges avec une personnalité locale

16h30 - retour prévu à la gare SNCF de Mantes-la-Jolie

La participation financière forfaitaire au voyage-atelier s'élève **à 150€ TTC.**

Cette somme comprend les trois repas, la nuitée, le petit-déjeuner, les transports et l'animation complète de l'atelier.

bulletin d'inscription individuel

Le Mantois en 2100 voyage-atelier dans les paysages de la vallée de la Seine les 5 et 6 avril 2018

départ de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie
avant 9h00

Pour valider votre inscription*, veuillez retourner ce bulletin rempli et signé, avec votre participation financière (chèque ou bon de commande) de 150€ **avant le 19 mars 2018** par courrier à : Joséphine Billey, ENSP, 10 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles.

1 - Vos coordonnées :

Nom, Prénom :

Poste :

Structure :

SIRET de la structure* :

Adresse pro. :

Adresse personnelle** :

Téléphone portable*** :

Mail :

Vous avez le mal de mer ? OUI NON Ne sait pas

Vos contraintes alimentaires :

* indispensable si c'est votre structure qui paye l'inscription pour qu'elle reçoive la facture

** à remplir uniquement si vous payez avec un chèque personnel pour recevoir la facture

*** afin de vous joindre le jour du départ si besoin

2 - Vous participerez :

au voyage-atelier du 5 avril à 9h00 au 6 avril à 16h30
tarif forfaitaire de 150 euros/personne.

* La participation au voyage se fait **uniquement sur inscription préalable**, dans la limite des places disponibles, en remplissant et en signant ce présent formulaire de deux pages et en le renvoyant à Joséphine Billey avec **vosre chèque ou bon de commande**.

Pour information : le nombre de places étant réduit à 40 participants, nous ne pourrions pas rembourser vos frais de participation en cas de désistement, ou de retard au départ le 5 avril. Par ailleurs, si nous sommes amenés à recevoir plus de bulletins de participation que le nombre maximum de participants, seules les premières inscriptions seront prises en compte, et nous vous garantissons un renvoi de votre participation financière. Les paiements par chèques seront susceptibles d'être encaissés avant le 5 avril 2018. Une plaquette synthétisant les travaux et réflexions du voyage-atelier sera envoyée aux participants suite à l'atelier.

3 - Veuillez indiquer avec qui vous acceptez de partager votre chambre* si elle possède deux lits simples :

nom :
prénom :
structure :

* Pour ceux qui participent au voyage-atelier seuls, nous aurons la possibilité d'organiser les chambres au dernier moment à l'arrivée sur le lieu d'hébergement.

4 - Veuillez indiquer la nature de votre règlement* :

Par chèque rempli et signé, à l'ordre de *l'Agent comptable de l'ENSP*
à joindre à votre bulletin d'inscription

Ou

Par virement : le bon de commande** doit être au nom de
ENSP Versailles, 10 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles,
à joindre à votre bulletin d'inscription

* En cas de participation de plusieurs personnes d'une même structure, la participation financière doit être individualisée, un bulletin d'inscription ET un paiement séparé par personne est demandé.

** le RIB de l'ENSP peut vous être fourni sur demande par mail

5 - Droit à l'image :

Dans le cadre du voyage-atelier, un photographe, ainsi qu'une équipe de réalisateurs de l'association Havre de cinéma (co-producteur), seront amenés à réaliser un reportage sur l'événement pour restituer l'expérience. Pour leur donner votre accord nous vous prions de remplir, ou non, l'autorisation suivante de droit à l'image :

Je soussigné(e)

Adresse complète :
.....

accepte d'être pris(e) en photo et

accepte d'être filmé(e) et d'apparaître dans un vidéo-reportage

élaboré dans le cadre du voyage-atelier de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, et de l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, les 5-6 avril 2018,

et je donne l'autorisation que mon image et mes propos soient utilisés, dans le respect des droits et de ma personne, dans le cadre non commercial de diffusions à l'initiative de l'ENSP et de l'ensemble des partenaires du CPIER.

Bulletin rempli le

Signature du participant